

Les nouvelles de Romagné

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

ÉTÉ 2019



30 ans d'échanges cordiaux avec nos amis anglais



Éditorial

Chers habitants,

L'année 2018 a vu une rupture de votre information du bulletin municipal. Pour 2019, tout est rentré dans l'ordre. La parution de quatre journaux municipaux annuels est rétablie, comme par le passé. Et, je sais qu'un très grand nombre d'entre vous y est attaché.

Cela n'a pas perturbé pour autant l'avancement des projets dans la commune. L'extension de notre école publique se passe bien et les trois classes seront opérationnelles à la rentrée de septembre 2019.

Concernant le projet de pôle socio-culturel, nous avons retenu l'architecte. Des ateliers de réflexions ont été proposés aux associations et aux écoles. Ils ont permis de rassurer les futurs utilisateurs et de se projeter vers des services complémentaires qui n'existent pas encore dans notre commune. En effet, nous devons continuer à regarder vers l'avenir, même si, quelques fois nous avons un peu de mal à comprendre l'orientation donnée à l'échelle nationale pour maintenir les services de proximité.



La commune reste le niveau le plus approprié pour répondre aux besoins des habitants. A nous de nous investir au quotidien, malgré un manque de clarté des obligations souvent imposées.

Nous restons à l'écoute de chacun d'entre vous. A ce titre, la parution du prochain journal des associations est prévue pour début septembre. A chacun d'être attentif pour permettre sa parution dans les temps, pour le plus grand service de tous.

Le Maire
Pierre Gautier



Sommaire

Retrouvez notamment dans ce numéro :

Ma Commune page 2

- Equilibre, prudence et volontarisme pour le budget
- Le Ripame : une structure importante pour la commune
- Les travaux à l'école Lucie Aubrac avancent bien

Jeunesse page 5

- Un programme riche et varié pour l'Accueil de loisirs cet été

Événements page 6

- Le basket a fêté ses 35 ans
- Jumelage Romagné-Horndon on the Hill : 30 ans déjà !

Associations page 7

- Moto Cross de Romagné : un bon cru 2019
- Ils étaient plus de 210 participants aux courses cyclistes de Romagné

Comptes administratifs 2018 et budget 2019

Equilibre, prudence et volontarisme

Le budget principal de la commune pour 2019 a été adopté à l'unanimité par le conseil municipal le 05 avril dernier. Revenons sur les principaux points concernant 2018 et sur le budget 2019.

1. 2018 : des dépenses de fonctionnement contenues

En effet, nous avons réussi à limiter l'augmentation à 2,5 %, en particulier concernant les charges à caractère général (426 535 € en 2018) dont celles liées au développement patrimonial de Romagné et ses dépenses afférentes (charges du pôle santé, travaux d'extension de l'école et nécessité de location d'un bâtiment modulaire) ; les coûts informatiques, liés à la progression de la dématérialisation.

De plus, si les charges financières ont légèrement augmenté de 40 889 € à 44 205 € (souscription d'un nouveau prêt en 2017), les dépenses de personnel ont, elles, été stables (0.2% à 696 116 €) et les charges de gestion courantes ont baissé de près de 13 %.

2. 2018 : des recettes de fonctionnement en progression

Cette augmentation est surtout due à l'évolution démographique positive de notre commune qui a engendré :

- Une augmentation des recettes du chapitre « impôts et taxes » (936 581 €), et notamment celles des taxes foncières et d'habitation (685 520 € en 2018). Celle-ci a également été favorisée par la revalorisation nationale des valeurs locatives foncières.
- Le maintien des dotations de l'Etat
- Une augmentation des recettes du chapitre « fournitures non stockés » comme les recettes de garderie, restauration scolaire, etc. (162 814€). C'est un poste qui représente moins de 10% des recettes communales.



Un budget de la commune équilibré et prudent

3. 2019 : un budget toujours prudent mais ambitieux

Pour le budget 2019, nous avons voulu être prudent pour garantir le meilleur équilibre possible.

Concernant les dépenses, nous avons anticipé une poursuite de l'augmentation des charges à caractère général pour les raisons déjà évoquées plus haut (patrimoine, numérique, etc.). De plus, concernant les charges de personnel, nous sommes obligés d'inscrire tous les postes prévus en cas de nécessité de remplacements, ce qui engendre un accroissement de cette partie (mais qui ne sera pas complètement utilisée au final).

Concernant les recettes, l'évolution démographique de la commune se poursuit d'où une augmentation des taxes foncières et d'habitation. Sur les dotations et participations, pas de perte de DGF grâce à la structure de la commune et à son évolution (beaucoup de jeunes et une population en augmentation). A l'inverse, jusqu'en 2018, la commune avait encore au sein de ses effectifs des agents en contrats aidés. Trois d'entre eux ont été intégrés dans les effectifs permanents en 2018. En 2019, les deux derniers contrats aidés s'arrêtent (une démission et une intégration) mais les recettes liées à ces postes vont de fait baisser.



En bref

Les horaires d'été de l'agence postale

Comme chaque année, notre agence postale adapte aux vacances. Celle-ci fermera du vendredi 9 août inclus au samedi 31 août inclus. Elle rouvrira lundi 2 septembre dès 8h30.



Des réalisations de 2018 ...

En termes d'investissements, il faut retenir les opérations les plus importantes de 2018 :

- Fin du paiement des travaux du pôle santé : **252 253 €**
- Travaux de sécurisation de l'école Lucie Aubrac (portail sécurisé avec caméra et clôture) : **20 789 €**

- Travaux d'aménagement du centre bourg : **210 575 €**
- Engagement de l'extension de l'école Lucie Aubrac (3 classes, 1 cour, 1 préau) : **141 623 €**

... aux investissements pour 2019

- Fin des études sur le pôle socio-culturel et démarrage des travaux fin 2019 : 350 000 € (voir ci contre)
- Fin des travaux d'extension de l'école Lucie Aubrac : **650 000 €** (voir ci contre)
- Démarrage des travaux de rénovation du système de chauffage de l'église : **16 700 €**

- Voirie : rénovation des candélabres, sur le chemin entre la salle des sports et la Résidence des Chênes, parking à côté de l'école Ste Anne et de la résidence de la prairie (**20 000 €**) ; fin des travaux d'effacement de réseaux rue de Saint Sauveur (**37 300 €**).

Le Ripame

Une structure importante pour la commune

Le Ripame verra le jour à la fin de cette année. Petit éclairage sur le sujet en 3 questions clés.

1. Qu'est ce que le Ripame ?

C'est le Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants. Ses missions sont notamment l'information et l'accompagnement des familles cherchant un mode d'accueil pour les enfants ; l'animation d'ateliers d'éveil hebdomadaires et de réunions qui favoriseront l'expression des enfants, des familles et des professionnelles et le soutien aux assistant(e)s maternel(le)s et gardes d'enfants à domicile.

2. Pourquoi un Ripame ?

C'est une infrastructure importante pour notre commune et les trois autres qui y sont associées (Lécousse, Javené et Saint-Sauveur-des-Landes). C'est un vrai projet intercommunal qui doit contribuer à l'amélioration de l'offre de garde des jeunes enfants et doit être un point de contact pour tous les parents d'enfants de moins de 3 ans concernant ces questions.

3. Comment fonctionnera le Ripame ?

Son ouverture est prévue pour le dernier semestre de cette année et il intégrera le pôle socio-culturel à partir de 2021. C'est la commune de Lécousse qui porte le projet et Romagné en sera le siège administratif. Sa

mise en place permettra la création d'un poste d'animateur.

Quand le Ripame ouvrira, les ateliers d'éveil se dérouleront dans la salle des Castors et les permanences se tiendront 1 rue de Fougères (à côté de la boucherie).



Le Ripame : un projet important pour les enfants et les parents

Les travaux à l'école Lucie Aubrac avancent bien

Comme nous l'avions déjà évoqué dans le dernier numéro, ils seront bien terminés pour la rentrée prochaine.



Le second œuvre en cours à l'école

Un petit rappel : la commune a décidé d'engager d'importants travaux d'extension de l'école Lucie Aubrac pour remplacer les trois classes mobiles par trois salles de classe supplémentaires, des toilettes, une cour pour les élémentaires et un préau.

Les travaux qui ont débuté en octobre 2018 se termineront comme prévu fin juillet 2019, pour une école pleinement opérationnelle à la prochaine rentrée. Les trois classes accueillies actuellement dans les bâtiments modulaires regagneront également l'école nouvellement étendue.

Une cour plus grande

Concernant les travaux, à la fin du mois de mai, la dalle a été coulée et les travaux de peinture et de carrelage ont bien débuté. Les couleurs ont été choisies par l'équipe éducative (sols et murs) pour créer un environnement adapté pour les enfants, tout en respectant les contraintes ABF (Architecte des Bâtiments de France). On procèdera ensuite aux aménagements finaux (tables et chaises, placards etc.). Ainsi, les élèves des classes élémentaires feront leur rentrée dans les nouvelles classes et disposeront d'une nouvelle cour.

La phase de concertation achevée pour le nouveau pôle socio-culturel

La préparation du pôle socio-culturel se poursuit avec la concertation qui s'est déroulée en février et mars dernier.

Face à ce projet ambitieux, la commune a souhaité intégrer, dès la phase de réflexion, le maximum d'éléments pour répondre au mieux aux besoins de la population. Il fallait donc l'intégrer dès la phase de conception.

Un équipement fonctionnel et évolutif

Réalisée en partenariat avec le CDG 35 (Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale), cette concertation a réuni une

vingtaine de personnes représentant l'ensemble des parties prenantes au projet (élus, direction, services, professionnels associés, habitants). Ils ont travaillé sur plusieurs thématiques (petite enfance, jeunesse, activités culturelles, artistiques etc.) et plusieurs pôles (accueil, médiathèque, ludothèque, école de musique, salle de spectacle, etc.).

Il s'agissait pour eux de faire part de leurs usages pour imaginer un espace adapté à leurs besoins spécifiques, d'écouter ceux des

autres pour les combiner et faire en sorte de bien vivre ensemble et de se projeter dans la réalité en construisant un équipement qui soit fonctionnel et évolutif dans le temps.

Ils ont également pu travailler sur la MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) et le RIPAME (voir page précédente) qui seront tous les deux intégrés au pôle socio-culturel. Des ateliers fructueux qui vont maintenant nous permettre de travailler sur le projet final et son cahier des charges. Nous aurons l'occasion de vous en parler dans un prochain numéro.

Sébastien Lemoine

Polyvalence et travail en équipe

Sébastien Lemoine a rejoint le personnel de notre commune en tant que Responsable des Services Techniques. Faisons connaissance !

Du haut de ses 52 ans, il a déjà une belle expérience professionnelle. De formation électronicien, il a d'abord été pendant de nombreuses années dépanneur (TV, électroménager, etc.) ou sur des postes plus polyvalents intégrant le chauffage et la ventilation : « Ce qui m'intéressait avant tout c'était d'étendre toujours plus mes compétences et d'être polyvalent » affirme-t-il.

De l'importance de l'équipe

Motivé par cet esprit « maintenance » qui l'anime en permanence, il n'a pas hésité longtemps pour rejoindre Romagné et prendre en charge les services techniques de notre commune. C'est le poste très varié par excellence, qui exige également beaucoup d'autonomie, ce qui lui convient parfaitement. Mais au-delà de ses motivations personnelles, il attache aussi une très grande importance à l'équipe qui travaille avec lui (3 personnes) : « On ne peut rien faire tout seul. Il est essentiel de s'organiser en fonction des compétences de chacun. C'est la seule façon de travailler pour avancer en symbiose ».



L'équipe technique de gauche à droite : Sébastien Lemoine, Sébastien Trouvé, Christian Delaunay et Alban Maubert



Zoom sur

Le nouveau look du Katriso à découvrir

Tout le monde connaît Le Katriso, lieu vivant et chaleureux de Romagné. Mais avez-vous déjà eu l'occasion d'admirer son nouveau look ?

Sylvie Roinson, sa gérante l'a repris en juillet 2005. Et elle l'a rafraîchi en avril dernier (sol, tables, luminaires) pour en faire un lieu toujours plus chaleureux. Elle a aussi créé un salon pour les jeunes, pour qu'ils viennent s'y retrouver. Outre ses activités et services traditionnels (tabac, Française des Jeux, Bus Illenoo, etc.), le bar organise aussi des soirées à thème avec repas (paella, couscous, etc.) ou liées à l'actualité (coupe du monde de foot,

etc.). De plus, elle participe régulièrement à la vie locale, en tenant la buvette à la fête de la musique ou lors des cafés concert en 2014 et 2015.

Sylvie est toujours ouverte à de nouvelles idées et attend tous les Romagnéens pour passer un moment chaleureux, en particulier lors l'inauguration du bar relooké le 12 juillet prochain (attention : pas de soirée pour le 14 juillet cette année).



Les maisons fleuries :

à vous de jouer

Valorisez votre jardin, votre maison ou votre balcon avec des fleurs. Pour participer au concours des maisons fleuries 2019, il suffit de vous inscrire en mairie avant le 28 juin prochain. Cinq catégories : maison avec jardin visible de la rue, murs terrasse ou jardinets, fermes, longères, parcs et espaces paysagés. Le jury passera en juillet, les résultats paraîtront fin août dans la presse et la remise des prix aura lieu en octobre.

Tél. : 02 99 98 81 11

Mail : mairie@romagne35.com

Accueil de loisirs été 2019

Un programme riche et varié

Comme chaque année, l'équipe d'animation et d'encadrement de l'Accueil de loisirs de Romagné a cherché à offrir aux enfants et aux jeunes des activités variées et quelques fois inédites. De quoi, une nouvelle fois, satisfaire tous les goûts et toutes les envies.

Le coin des enfants

Des sorties

Le thème de l'année : La Croisière s'amuse, pour des vacances inédites et des aventures inoubliables avec l'équipage de l'Accueil de Loisirs : Chaque semaine sera rythmée par une sortie :

- 1 « Départ imminent : direction l'aéroport et le port » avec un grand jeu
- 2 « Rencontre avec les pirates des îles Booty » : direction un parc d'attraction
- 3 « Découverte de la Pachamama de l'île Amantani » et cap sur Terra Botanica à Angers
- 4 « Partir à l'aventure sur l'île de Robinson » avec une balade à Fougères
- 5 « Escale sur l'île d'Avalon au temps des chevaliers » et sa journée médiévale
- 6 « Bienvenue dans la ville de Métropolys » et son après midi à la piscine Aquatis

- 7 « Débarquement immédiat à Dinotopia » pour un Festival « Les Scènes déménagent »
- 8 « Camping Sport Attitude » avec un grand jeu.

Des activités variées

A retrouver tout au long de l'été : brico géant, kamishibai, cuisine, nombreux sports, jeux, chants et danses, balades nature, boum Party, etc.

2 minis camps

• Du 1^{er} au 2 août pour les lutins : direction la base de loisirs de Chênedet pour découvrir la nature, faire des balades en forêt, des jeux, une veillée et un gros dodo en toile de tente.

• Du 16 au 19 juillet pour les diabolins à la base de loisirs de Haute Vilaine. Au programme : organiser la vie du camp, s'initier aux activités nautiques (kayak, etc.), participer

à des veillées sympas, pratiquer des sports collectifs, des balades, etc.

Le coin des jeunes

Des activités nombreuses

Il y en a pour tous les goûts, pour un été fun : journée multisports, sortie rafting ou piscine, Escape Game, journée médiévale, Street Art, défis handisport, sortie à Fougères, nombreux sports (ping-pong, basket-ball, handball, dodgeball), etc.

Un mini-camp

3^{ème} semaine de juillet à Bain de Bretagne : camping, piscine, canoë, catamaran, veillées, etc. Objectif : faire découvrir la vie en groupe et en camping, développer l'autonomie et la responsabilisation chez les jeunes et passer de bons moments.

Informations pratiques

L'accueil de loisirs est ouvert du 8 juillet au 29 août 2019, de 7h30 à 18h30. Il accueille :

- les enfants de la maternelle (Lutins 3-5 ans)
- les enfants du primaire (Diabolins 6-10 ans)
- les jeunes de 10 à 15 ans révolus (il faut avoir 11 ans dans l'année 2019)

Il est situé au sein de l'école publique Lucie Aubrac. Les temps de péricentres sont de 7h30 à 9h00 (gratuit de 8h45 à 9h00) et de

17h00 à 18h30 (gratuit de 17h00 à 17h15)

Le programme détaillé, le guide et les horaires des sorties sont disponibles sur le site internet de la commune. Le guide pratique est également disponible en mairie.

www.romagne35.com - rubrique enfance et jeunesse/Accueil de loisirs

Attention : inscription obligatoire avant le 22 juin 2019.



Zoom sur

Le spécialiste du conduit et du poêle : Atout Energie

Dans le cadre de la découverte des entreprises de Romagné, intéressons-nous cette fois ci à Atout Energie, présent dans la commune depuis 2001.



Atout Energie : des poêles pour tous les besoins et un service de proximité

Atout Energie, à l'origine, était spécialisé dans la pose de conduits de cheminées en inox. En 20 ans, elle a su se faire un nom sur son marché du Grand Ouest, de Rouen à Nantes, en passant par Chartres et Tours. Depuis plusieurs années, elle s'est organisée en deux entités : celle destinée aux pros (tertiaire, industrie, collectifs) pour la pose de conduits pour les cheminées autoportantes ou modulaires et celle pour les particuliers avec l'installation de conduits dans les maisons.

Proximité et expertise

C'est cette dernière qui a développé la vente de poêles à bois ou à granules : « Nous proposons plusieurs marques, précise Hugues

Pamiseux, son responsable. Nous voulions dès le départ répondre aux besoins spécifiques de nos clients, sans les limiter à une marque ».

Aujourd'hui, la force d'Atout Energie est double. L'entreprise est reconnue comme une experte dans le domaine des conduits. A ce titre, elle est souvent mandatée par la marque nationale Poujoulat pour effectuer des expertises. Ensuite, elle met en valeur sa proximité, pour la vente des poêles : « Ce qui nous permet d'assurer efficacement le SAV, l'entretien et le ramonage ». Des services appréciés par les clients.

Atout Energie

Zone Artisanale des Estuaires à Romagné

Tél. : 02 30 96 15 40

Le basket a fêté ses 35 ans

Le Romagné Basket Club a fêté cette année ses 35 ans d'existence. Un bel anniversaire célébré le 4 mai dernier.

Le club a effectué sa première saison en 1983. Depuis, il a connu une belle progression et on peut le retrouver quasiment à chaque niveau masculin et féminin, sans oublier le baby basket (U7). Il a déjà vécu de très jolis moments comme par exemple la saison 2014-2015 pendant laquelle l'équipe seniors féminines s'est retrouvée en pré-national.

Il comprend aujourd'hui 136 licenciés (66 femmes et 70 hommes), dispose de 15 équipes, des U9 aux seniors, et son équipe fanion se trouve en seniors féminines R2.

Une belle fête

Cet événement a été fêté le samedi 4 mai. Les seniors féminines nous ont d'abord régales avec un beau match de gala. A cette occasion, le club a également célébré et remercié chaleureusement Patrick, l'entraîneur, qui nous quitte à la fin de la saison. Ce match a été suivi par une soirée familiale et festive. Sans

oublier les nombreux remerciements dédiés tout particulièrement à ceux qui ont fait vivre le club pendant ces 35 années.

Mais l'équipe dirigeante est déjà tournée vers l'avenir. « Il faut que nous gardions ce

dynamisme, notamment au niveau des jeunes, s'enthousiasme Fabienne Delatouche, sa co-responsable. Et, nous nous devons de maintenir notre équipe fanion au moins au même niveau qu'aujourd'hui ».



Au menu des 35 ans du basket : convivialité et bonne humeur

Jumelage Romagné-Horndon on the Hill 30 ans déjà !

Autre anniversaire fêté ce printemps : les 30 ans du jumelage avec Horndon on the Hill. Retour sur un week-end chaleureux et amical.

Cela a été dit lors de la cérémonie d'accueil : «Un trentième anniversaire constitue un symbole de durée et de succès. En signant le serment du jumelage le 30 avril 1989, nos prédécesseurs avaient formé le vœu qu'il puisse « sceller une amitié entre nos deux villes, et servir d'exemple aux générations futures ». Leur vœu a été exaucé ».

Une dynamique à conserver

En effet, des liens solides se sont formés depuis sa création et ce jumelage a été célébré les 25 et 26 mai dernier. Environ 100 personnes

ont été reçues en mairie dès le samedi midi : les familles jumelées françaises et anglaises mais aussi des anciens du jumelage. C'est pendant cette cérémonie que Jean-Michel Thiébaud, président de l'association, a remis à son homologue anglais Steven Moore une sculpture en granit rose, représentant une voile, réalisée par Philippe André de Fougères. « C'est un beau symbole des vents portant les familles des deux côtés de la Manche » a-t-il précisé.

Le week-end se poursuivait ensuite dans les familles le samedi puis le dimanche, lors d'une



promenade-déjeuner sur le Chateaubriand sur la Rance. Sans oublier le dîner de clôture au Lion d'Or de Saint-Brice.

Cette année, deux nouvelles familles françaises ont rejoint le jumelage et ont accueilli deux nouvelles familles anglaises : «Mais nous sommes toujours à la recherche de nouveaux membres pour rajeunir et poursuivre activement ce jumelage » complète JM Thiébaud.

Evénements à venir

21 juin

Fête de la Musique

Comme chaque année, Romagné fête l'arrivée de l'été le 21 juin. Retrouvez nos musiciens lors de la scène libre et ouverte à tous les musiciens sur le parking de la mairie. Un moment convivial pour découvrir nos talents locaux, quel que soit le genre musical. Sur place : grillé, pain ou galettes saucisses, frites, moules frites, desserts et buvette. Réservation pour les moules frites : Boucherie Chez Jipé.

- Tél. : 02 99 98 93 21.

28 juillet

Pardon de Sainte-Anne

Le pardon régional a toujours lieu le dimanche le plus proche du 26 juillet. Cette année, il vous donnera également l'occasion de (re)découvrir ce magnifique lieu qu'est la Chapelle et la statue de Sainte Anne restaurée. La messe débutera comme chaque année à 10h30. Elle sera suivie de la procession, du chapelet et de l'adoration. Il y aura également une vente de brioches pour financer les projets de l'année. Deux parkings seront disponibles (en haut et en bas) + un parking PMR à proximité de la chapelle.

22 septembre

Vide-grenier des commerçants

Les commerçants de Romagné vous donnent rendez-vous à l'arrivée de l'automne pour leur traditionnel vide-greniers. Venez chiner et faire de belles découvertes ou exposer vos trésors. De 7h à 18h, sur le parking de la mairie.

Renseignements et inscriptions :
Corine - Roma'flor : Tél. 02 99 98 89 96 ou
Audrey - En tête à tête : Tél. 02 99 98 84 07

Moto Cross de Romagné Un bon cru 2019

Le moto-cross de Romagné s'est tenu les 13 et 14 avril dernier. Comme chaque année, il comptait pour le championnat de France Elite.

C'est devenu la tradition incontournable du mois d'avril : l'épreuve de moto-cross qui s'est déroulée cette année les 13 et 14 avril dernier, sous une belle météo. Il a connu un nouveau succès et le public a répondu présent. De plus, les derniers travaux et aménagements effectués ont été très appréciés (bungalows, blocs sanitaires, salles de réunion, etc.).

Un plateau de qualité internationale

Devant près de 6 000 spectateurs pendant ces deux jours, il y a eu quatre épreuves comptant pour leur championnat de France respectif : les

espoirs (85 cm³, jusqu'à 15 ans), les juniors (85 cm³, de 15 à 18 ans), les MX2 (250 cm³) et les MX1 (450 cm³). Pour ces derniers, le plateau proposé a été de qualité internationale, avec notamment notre champion d'Europe Mathys Boisramé (qui participe également cette année aux championnats du monde).

Romagagné demeure une place forte du moto-



cross en France : « Les exigences sont de plus en plus fortes et, grâce au travail des bénévoles, nous sommes toujours à la hauteur, notamment en matière d'accueil » complète Jean-Pierre Villerbue. C'est aussi un beau coup de projecteur pour la commune, le pays de Fougères et la Bretagne. Car il attire un large public régional et extra régional qui revient chaque année.

Appel aux bénévoles

Que vous soyez actifs, jeunes (ou moins jeunes) retraités, le Moto Club de Romagné fait appel à toutes les bonnes volontés intéressées pour être bénévole et participer activement à la préparation et à la tenue du prochain moto cross.

Contact : Jean-Pierre Villerbue – Tél. : 02 99 98 83 70 – Mail : contact@motoclub-romagne.com

Courses cyclistes de Romagné

Plus de 210 participants

Comme chaque année, Romagné a retrouvé le dimanche 26 mai la folle ambiance des courses cyclistes. Avec de belles batailles sportives !

Des luttes acharnées pour le podium

L'après midi a débuté par une course cadet où le suspense a été maintenu jusqu'au bout. En effet, le vainqueur Enzo Boulet (CC Plancoët) a repris son adversaire Edgar Laurenstot (OC Cesson), échappé depuis le début de la course dans le dernier tour. Quant à la troisième place du podium, elle a été prise par un jeune coureur venant de Picardie Matthieu Gourguechon (Team Avesnois).

En D1/D2, la victoire s'est aussi jouée dans le dernier tour, malgré une échappée de six

hommes. Finalement, Ludovic Granier (VC Laillé) s'impose au sprint devant Mathieu Lemetayer (EC Rennaise) et Frédéric Perche (Team Sojasun).

Enfin, en D3/D4, le plus expérimenté Christophe Lechartre (Team Sojasun) s'impose avec quelques mètres d'avance sur Michel Béranger (AS Romillé Cyclisme) et Samuel Cousin (VC Louvigné). L'Amicale Cycliste de Romagné remercie l'ensemble des partenaires et sponsors ainsi que la totalité des bénévoles qui ont permis d'assurer le maximum de sécurité et le bon déroulement de cette belle journée cycliste.



Un podium de qualité pour les trois courses du week-end

En ce dimanche de fête des mères, près de 60 cadets et plus de 150 coureurs pass'cyclisme se sont affrontés loyalement dans la fameuse bosse de la Dauphinais sur un circuit de 6,7 km, assez sélectif, pour une arrivée rue de la Chasse-Beauvais. Le temps, un peu couvert, a néanmoins offert des conditions idéales pour nos cyclistes.

Le rendez-vous de la classe 9

Comme chaque année, Romagné fête le dernier chiffre de l'année en cours. Place à la classe 9 qui s'est réunie le 18 mai dernier à la salle de l'Atrium. Près de 270 personnes se sont retrouvées toutes générations confondues autour d'un repas et d'une soirée dansante. Saurez-vous distinguer les 180 présents sur la photo qui sont nées une année en 9 ?



Classes 2019 - Romagné

Forum des Associations 7 septembre

Organisé tous les deux ans, le Forum des associations aura lieu le 7 septembre prochain à l'Atrium de 14 h 30 à 18 h. Rendez-vous incontournable du sport, de la culture, des loisirs, de la solidarité, du patrimoine, de la jeunesse ou des seniors, c'est le moment idéal pour choisir son activité et venir à la rencontre de

tous les bénévoles qui animent la vie associative de Romagné. Cette année, les associations de Saint Sauveur des Landes sont associées à ce forum. A l'avenir, l'événement se tiendra alternativement une année sur la commune de Romagné et l'année suivante sur la commune de Saint Sauveur des Landes.

Réunion planning des associations 9 juillet

A noter sur vos agendas : la réunion annuelle pour établir le planning de l'année prochaine et lancer la réalisation du journal des associations aura lieu le mardi 9 juillet prochain à 20h30 à la mairie. Comme tous les ans, la présence d'un représentant de chaque asso-

ciation est indispensable pour informer, s'informer et échanger. A ne pas oublier : apporter les articles et les photos pour le journal (sur clé USB si possible) et les clés des salles en votre possession.

Les déchets : respectons la nature... et les autres

Nous voyons encore (trop souvent) des déchets et des sacs déposés dans des endroits non réservés à cet usage ou dans la nature. Nous profitons donc de ce numéro pour rappeler les règles en vigueur dans notre commune. Les respecter c'est assurer le bien vivre ensemble pour tout le monde.



1. Les ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères s'effectue en bac marron. Ces bacs sont collectés une fois par semaine par le SMICTOM du Pays de Fougères. Dans votre bac marron, vos déchets doivent être déposés en sac noir fermé, sacs que vous trouvez habituellement dans les commerces.

Les déchets acceptés sont :

- les emballages en polystyrène ou en plastique (pot de yaourt, pot de crème...)
- les restes de repas (si absence de composteur),
- les papiers souillés,
- les déchets divers : poussières, couches, etc.

2. Le recyclable

Dans les sacs jaunes vous devez déposer tous les emballages recyclables. Ceux-ci sont collectés une fois par semaine par le SMICTOM en points de regroupement. Vous pouvez les retirer à la mairie.

Dans votre sac jaune, vous pouvez y mettre :

- Les flacons en plastique tels que : bouteille d'eau ou de jus de fruits, bouteille de soda, flacon de mayonnaise, de sauce etc., flacon de savon, gel douche, shampoing, bouteille de produit à vaisselle, bidon de lessive ou produit d'entretien ménager.
- Les cartons d'emballage tels que : cartons d'emballages, de gâteaux, de yaourts ou boîtes de céréales, les briques, les briquettes, les emballages liquides alimentaires.
- Les emballages métalliques tels que : boîtes de conserve, canettes, barquettes en aluminium, bouteilles de sirop ou aérosols.

Attention, petit rappel : les papiers sont à déposer dans les conteneurs à papiers et non plus dans le sac jaune.

3. Le verre

Le verre est collecté dans les colonnes à verres de la commune. La collecte est effectuée par le SMICTOM, en moyenne, une fois par semaine. Dans les colonnes à verre, il faut y mettre les bocaux, les pots et les bouteilles en verre. Ils doivent être jetés en vrac et vides de tout contenu, sans les couvercles et les bouchons.

4. Les papiers

Les papiers sont collectés en apport volontaire dans la colonne papier de la commune (à côté de la colonne à verre). Là aussi, la collecte est effectuée par le SMICTOM, en moyenne, une fois par semaine.

Les papiers concernés sont : les catalogues, les annuaires, les courriers, les papiers de bureau, les enveloppes, les journaux et les magazines, les publicités et les prospectus, les livres et les cahiers.

5. Les déchets encombrants ou toxiques

Les déchets encombrants, toxiques ou recyclables sont à déposer à la déchetterie qui est située à Javené. Son accès s'effectue au moyen d'une carte remise aux particuliers et aux professionnels sur simple demande au SMICTOM (ou sur leur site internet : www.smictom-fougeres.fr). L'accès est gratuit pour les particuliers.

Adresse et horaires de la déchetterie

Allée Eugène Freyssinet Z.I. de l'Aumallerie
35133 Javené - Tél. : 02 99 94 34 58

Du lundi au jeudi : 9h à 12h - 14h à 18h

Vendredi : 8h30 à 12h - 14h à 18h

Samedi (01/03 au 31/10) : 8h30 à 18h sans interruption

Dates à retenir

Juin

Vendredi 21 : Fête de la musique - parking de la mairie

Dimanche 23 : Kermesse de l'école privée Sainte Anne

Mercredi 26 : Repas cantonal du Club des Primevères (salle de l'Atrium)

Dimanche 30 : Bal du Club des Primevères (salle de l'Atrium)

Juillet - Août

Dimanche 28 juillet : Pardon régional de Sainte Anne (La Chapelle Sainte Anne - 10h30)

Samedi 31 août : Tournoi de palets du club de Basket (terrain de sports)

Septembre

Samedi 7 : Forum des associations (salle de l'Atrium - de 14h30 à 18h)

Vendredi 20 : Conseil municipal (salle de la mairie - 20h30)

Samedi 21 : Loto organisé par le COC de Fougères (salle de l'Atrium)

Dimanche 22 : Vide grenier organisé par l'Union des entreprises de Romagné (parking de la mairie)

Octobre

Dimanche 6 : Banquet organisé par le Club des Primevères (salle de l'Atrium)

Dimanche 13 : Bal du Club des Primevères - salle de l'Atrium

Vendredi 25 : Conseil municipal (salle de la mairie - 20h30)

Novembre

Samedi 9 : Loto organisé par l'ADMR (salle de l'Atrium)

Lundi 11 : Cérémonie de commémoration suivie d'un repas à la salle de l'Atrium

Jeudi 14 : Assemblée générale du Club des Primevères suivi d'un pot au feu (salle de l'Atrium)

Dimanche 17 : Repas organisé par ACL sud Fougerais (salle de l'Atrium)

Vendredi 22 : Concours de belote du Club des Primevères (salle de l'Atrium)

Dimanche 24 : Téléthon (parking salle de l'Atrium)

Vendredi 29 : Conseil municipal (salle de la mairie - 20h30)

Les Nouvelles de Romagné - Été 2019

Directeur de la publication : Pierre Gautier, maire de Romagné

Rédaction : Cannelle Communication

Maquette : Studio Bigot

Mise en page et impression :
Imprimerie Labbé

Mairie : 17 rue Nationale - 35133 Romagné

Tél. : 02 99 98 81 11

Courriel : mairie@romagne35.com

www.romagne35.com